



Le 21 juin 2018,

Cher(e) Ami(e),

Une nouvelle saison de basket va bientôt débuter. Nous serions très heureux de vous compter comme adhérent (e) pour la saison 2018/2019.

VOTRE DOSSIER DOIT OBLIGATOIREMENT COMPORTER :

- 1 fiche d'inscription (ci-jointe)
- La fiche FFBB (demande création ou renouvellement de licence)
- Un justificatif de nationalité pour: la création de licence de majeur, les joueurs nés en 2001, ou la réactivation de licence de majeur n'ayant jamais fourni de justificatif de nationalité depuis ses 18 ans. (Les documents acceptés sont la copie de: la carte d'identité, du passeport ou tout autre document prouvant la nationalité de son titulaire).
- Votre cotisation (voir tableau ci-dessous)
- Trois photos d'identité (si création de licence, 1 si renouvellement)
- Trois enveloppes timbrées (par famille) **sans adresse si pas d'adresse mail**
- La charte du club signée par le licencié ou son représentant légal (pour les mineurs)

LES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2018/2019

	Licence seule	Assurance en supplément		
		Option A	Option B	Option C en complément de A ou B
BASKET LOISIR	90 €	ajouter 2.98 €	ajouter 8.63 €	ajouter 0.50 €
U19 - U20 (2000-1999) SENIORS : 1998 et avant	110 €	ajouter 2.98 €	ajouter 8.63 €	ajouter 0.50 €
U17 / U18 CADETS CADETTES : 15, 16 et 17 ans (2003-2002-2001)	100 €	ajouter 2.98 €		
U15 MINIMES : 13 et 14 ans (2004 et 2005)	93 €	ajouter 2.98 €		
U13 BENJAMINS : 11 et 12 ans (2006 et 2007)	93 €	ajouter 2.98 €		
U11 POUSSINS : 9 et 10 ans (2007 et 2008)	75 €	ajouter 2.98 €		
U9 MINI-POUSSINS : 7 et 8 ans (2010et 2011)	75 €	ajouter 2.98 €		
U7 BABY- BASKETTEURS (2012 et après)	70 €	ajouter 2.98 €		
TROIS LICENCES DANS LA MEME FAMILLE	LA LICENCE LA MOINS CHERE EST GRATUITE			
DIRIGEANTS	53 €			

Le BCPL s'est engagé dans une démarche citoyenne et écologique ; et vous demande une entière collaboration. Pour cela, nous souhaitons supprimer les bouteilles plastiques : chaque licencié devra se munir d'une gourde individuelle que vous pouvez commander à la boutique du BCPL pour 5 euros.

La fédération française de basket-ball a renouvelé son contrat d'assurance pour la saison 2018/2019. Par conséquent nous vous demandons de bien vouloir préciser l'option retenue pour l'assurance, Option A, option B ou (A ou B) + C et de rajouter à votre cotisation la somme correspondante.

Le contrat d'assurance est disponible sur le site du B.C.P.L. ou à demander auprès de Christine. Si le futur licencié bénéficie déjà d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident, veuillez remplir l'attestation sur l'honneur dans la fiche d'inscription individuelle.

En espérant vous compter parmi nous pour la prochaine saison, et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'accepter nos salutations les plus sportives.

Les co-présidents : Jennifer Lataste, Gilles Dubourdieu